

N°1

À RETENIR

La RC ne couvre ni vous, ni les frais de recherche et de secours.

La licence inclut d'office la **Responsabilité Civile**, qui paie uniquement les dommages causés à un tiers. Vos blessures, la recherche, l'hélicoptère et le rapatriement relèvent de l'**Individuelle Accident**, optionnelle : sans elle, la licence ne prend rien de tout cela en charge.

Responsabilité Civile (RC) INCLUSE

- **Couvre.** Les **dommages corporels ou matériels causés à un tiers** pendant vos activités — la pierre que vous décrochez et qui blesse le grimpeur du dessous. C'est le socle de base de la licence.
- **Coût.** ≈ 18,50 €, compris dans la licence.

Ta note de secours

ORDRES DE GRANDEUR	COÛT	RC
Évacuation sur piste (FR)	140 à 750 €	0 €
Hélico Rega (Suisse)	≈ 3 800 CHF	0 €
Forfait hospitalier (FR)	23 €/jour	0 €
Rapatriement sanitaire	≈ 40 000 €	0 €

REMBOURSÉ PAR LA RC

0,00 €

NON COUVERT

l'IA : secours jusqu'à
30 000 € →**Individuelle Accident (IA)** OPTIONNELLE

- ★ **Secours.** Frais de recherche et de secours en montagne, hélicoptère compris. C'est la ligne qui justifie l'option à elle seule.
- **Rapatriement.** Organisation et prise en charge du retour au domicile.
- **Frais médicaux.** En complément de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.
- **Décès / Invalidité.** Versement d'un capital en cas de séquelles graves.

Tarifs 2025-2026 EN PLUS DE LA LICENCE**24 €**

IA de base — 19,60 € si né(e) après le 31/12/2001

48 €

IA renforcée — matériel sportif inclus, hors vol

160 €

Monde entier — hors Europe, Suisse, Maroc

355 €

Paralpinisme — base jump

Déclarer un sinistre 15 JOURS

- **En ligne.** Auprès de WTW Montagne, onglet « Déclarer votre sinistre ». Réunir dès le retour : date et lieu, circonstances, factures de secours et de soins.

Ce qui n'est pas couvert

- **Alcool & drogues.** Alcoolémie au-dessus de 0,5 g/L : pas de prise en charge.
- **Maladie / malaise.** Un arrêt cardiaque en marchant n'est pas un « accident » : le **capital décès / invalidité n'est pas versé**. Secours, hélicoptère et rapatriement restent pris en charge.

Quels sports sont couverts ?**Sports couverts par la licence** ENCADRÉ OU EN AUTONOMIE

- Alpinisme
- Escalade falaise & SAE
- Cascade de glace
- Ski de randonnée
- Ski-alpinisme
- Ski de piste & hors-piste
- Surf des neiges
- Raquettes
- Randonnée pédestre
- Trail & course en montagne
- Via ferrata
- Descente de canyon
- VTT de montagne
- Slackline & highline
- Marche nordique
- Spéléologie
- Parapente & aile delta
- Speed riding

- **Principe.** Toutes les disciplines de l'article 2 des statuts FFCAM, ainsi que les déplacements et voyages nécessaires à leur pratique.
- **Sur extension.** Paralpinisme (base jump) : extension dédiée (355 €). Hors Europe / Suisse / Maroc : Monde entier (160 €).

Le cas du parapente COUVERT, SOUS CONDITIONS

- **Monoplace.** Couvert : parapente, aile delta et deltaplane monoplace figurent parmi les activités garanties de l'article 2.1, comme le **parapente à skis, le snowkite et le speed riding**. Aucune extension à souscrire.
- **Biplace.** Couvert à trois conditions cumulatives : pilote titulaire de la **qualification biplace associatif, non rémunéré**, passager **licencié FFCAM**. Un vol biplace commercial ne relève donc pas du contrat.
- **La nuance.** Le snowkite est listé en activité garantie (art. 2.1) mais les **exclusions de l'IA visent « la glisse aérotractée ou kite-surf »**. Les deux passages se contredisent : faire confirmer par WTW avant de voler.

Sports exclus de l'assurance FFCAM AUCUNE GARANTIE, MÊME RC

- Parachutisme
- Saut à l'élastique
- Bobsleigh
- Skeleton
- Cyclotourisme
- Paralpinisme sans extension
- Autres sports aériens (ULM, montgolfière...)
- Engins à moteur (terre, air, eau)
- Plongée sous-marine (hors spéléo)
- Sports de combat
- Chasse
- Pratique professionnelle ou rémunérée

- **À retenir.** Les sports aériens sont exclus **sauf** parapente, aile delta et deltaplane (voir ci-dessous). Un accident sous alcool ou stupéfiants n'est jamais couvert, quelle que soit l'activité.

L'alternative : carte Vieux Campeur — 30 €/an

- Si vous ne prenez pas l'IA FFCAM : mêmes risques couverts, **monde entier de base** et une **gamme de sports plus large**.

COUVERT

- Toutes les activités de montagne
- Ski & sports de neige
- Escalade & canyon
- Plongée, voile, VTT...
- Monde entier de base

EXCLU

- Parapente
- Paralpinisme
- Snowkite
- Kitesurf
- Népal
- Zones à risque (Quai d'Orsay)